

## **Compte-rendu de la réunion du Groupe national forêts tropicales du mardi 14 février 2012, de 14h00 à 18h00**

Cette séance du GNFT, coprésidée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, des affaires étrangères et de l'outremer, a pour but d'effectuer une première lecture de l'ébauche de Livre blanc sur les forêts tropicales distribuée auparavant par voie électronique.

En cours de séance, l'Ambassadeur délégué à l'environnement Jean Pierre Thébault intervient pour remercier les membres pour leur participation à la conférence et à l'élaboration du Livre blanc. Il insiste sur les attentes vis-à-vis du nouveau Livre blanc, à savoir en particulier la nécessité de formuler des orientations claires pour l'action et de produire un document réellement lisible et communicable pour un public non spécialiste. Il souligne l'importance de l'échéance Rio+20.

Stéphane Guéneau, Secrétaire général de la conférence et rédacteur du nouveau Livre blanc, présente la démarche qui a conduit à la production de ce « brouillon zéro ». Celui-ci s'appuie sur les contributions et présentations faites lors de la conférence, sur les compte-rendu de session réalisés par les rapporteurs, sur les enregistrements audio des délibérations et sur les analyses produites par une équipe d'étudiants. Lorsque nécessaire, des éléments de contexte ont été ajoutés.

Le document est ensuite passé en revue chapitre par chapitre. Suite à une brève présentation des résultats de la conférence sur les thèmes correspondants et de la structure du chapitre (voir présentation en annexe 1), un tour de table est ouvert autour des questions suivantes : (i) Est-ce que les principaux sujets et idées sont bien abordés ? (ii) Y a-t-il des sujets/idées trop développés ? (iii) Y a-t-il des points sur lesquels il y a désaccord ? Le tableau figurant en annexe 2 reprend les principaux points identifiés lors de la discussion comme méritant un approfondissement.

En conclusion, une nouvelle version du projet de Livre blanc va être préparée sur la base ces remarques et sera diffusée au Groupe sous quinzaine.

Les membres du groupe volontaires pour contribuer à la rédaction sont invités à se faire connaître en indiquant les sections du Livre blanc sur lesquelles ils souhaitent s'investir. Les membres présents s'inscrivent déjà dans différents groupes de travail.

La réunion est close à 18h.

**Annexe 1 : Présentation de la première ébauche de Libre blanc sur les forêts tropicales  
(voir fichier attaché)**

## Annexe 2 : Principaux points identifiés lors de la discussion

<b>Partie 1 : Contexte ; Enjeux forestiers tropicaux et actions des acteurs français</b>	<p>Introduction</p> <p>1.1. Forêts tropicales humides: situation et principaux enjeux</p> <p>1.1.1. <i>Etendue et répartition des forêts tropicales humides</i></p> <p>1.1.2. <i>Enjeux relatifs à la conservation et à la gestion des forêts tropicales humides</i></p> <p>1.1.3. <i>Evolution du couvert forestier</i></p> <p>1.2. Les grandes lignes de l'intervention française sur les forêts tropicales</p>	<p>Intro : clarifier le périmètre (toutes les forêts tropicales et non pas seulement les forêts tropicales humides comme dans le LB précédent)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- §1.1.1 : besoin de replacer les forêts tropicales quantitativement parmi l'ensemble des forêts du monde</li> <li>- §1.1.1 : il pourrait être intéressant de resituer les FT parmi l'ensemble des forêts françaises (1/3 en surface, combien en carbone ? en biodiversité ?)</li> <li>- §1.1.2 et 1.2 : certaines parties de la note interministérielle pré-conférence pourraient être utilisées ici</li> <li>- §1.1.2 : la séparation entre enjeux environnementaux / sociaux / économiques est peut-être un peu vieux jeu. Explorer d'autres façons d'introduire la diversité des enjeux ?</li> <li>- §1.1.2 : besoin de présenter la place de la France dans le commerce des bois tropicaux et d'identifier dès à présent l'importance de la consommation des pays émergents.</li> <li>- §1.2 : besoin d'identifier les particularités de l'approche française</li> <li>- Manquerait un §1.3 reprenant les grandes conclusions de l'étude Guéneau de bilan de la mise en œuvre du LB précédent</li> <li>- Besoin de faire référence aux études de capitalisation de l'AFD et du FFEM.</li> <li>- Manquerait un §1.4 introduisant les sujets ayant émergé depuis le précédent LB</li> </ul>
<b>Partie 2 : Perspectives ; Orientations pour une approche française sur les forêts tropicales</b>	<p>2.1. Forêts tropicales de production : l'avenir du modèle aménagement – certification</p> <p>2.1.1. <i>Les qualités du modèle aménagement - certification</i></p> <p>2.1.2. <i>Des insuffisances constatées sur le plan social et environnemental</i></p> <p>2.1.3. <i>Un système en fin de course ?</i></p> <p>2.1.4. <i>Des interrogations sur la viabilité économique du modèle</i></p> <p>2.1.5. <i>Prendre en charge les coûts de la gestion durable</i></p> <p>2.1.6. <i>Renforcer l'application des lois</i></p> <p>2.1.7. <i>La question foncière et le respect des droits des populations forestières</i></p> <p>2.1.8. <i>Améliorations et alternatives</i></p> <p>2.2. Forêts tropicales de protection : où sont les modèles de conservation et de restauration ?</p> <p>2.2.1. <i>Maintenir des objectifs de conservation ambitieux</i></p> <p>2.2.2. <i>Améliorer la gestion des AP</i></p> <p>2.2.3. <i>La participation des populations locales au centre de la conservation</i></p> <p>2.2.4. <i>Quelles approches pour la conservation ?</i></p> <p>2.2.5. <i>Prendre en compte les échelles spatiale et temporelle de la conservation</i></p> <p>2.2.6. <i>Restaurer les espaces forestiers dégradés</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Texte reprend correctement les discussions de la conférence mais les sous-titres sont trop négatifs</li> <li>- Donne l'impression d'un modèle très ancien et figé alors que l'aménagement a démarré effectivement il y a une quinzaine d'années. Mettre en évidence l'amélioration continue du modèle.</li> <li>- Mettre en évidence les réussites en Afrique centrale relativement aux autres grands bassins forestiers.</li> <li>- Notion du désengagement des entreprises de la gestion durable contestée (p 25)</li> <li>- Notion d'inadéquation du modèle aux petits permis contestée, pas assez de recul pour juger (p 24)</li> <li>- Besoin de liaisons avec le chapitre sur le commerce du bois pour appréhender les enjeux de la filière et les stratégies des pays producteurs dans leur ensemble et conclusions un peu légères</li> <li>- Besoin de données hors bassin du Congo</li> <li>- Besoin de rappeler pourquoi on s'intéresse en premier lieu au bassin du Congo (origine des imports de bois vers le marché français)</li> <li>- Souligner la nécessité de s'ouvrir à d'autres modèles que celui des concessions privées aménagées et certifiées</li> <li>- Mentionner FLEGT dans le chapitre sur l'application de la loi</li> <li>- Au-delà du regard critique constructif sur le modèle et de l'identification de modèles alternatifs sur lesquels il faudrait également investir, il y a besoin d'envoyer un signal positif clair si le Groupe estime que l'effort pour l'aménagement et la certification doit être poursuivi.</li> <li>- Conclusion un peu légère, notamment sur le secteur informel – à renforcer</li> <li>- L'atelier de la conférence a manqué d'un panorama général, à réintroduire ici</li> <li>- Besoin d'identifier des pistes en fin de chapitre, sur la base de la planche n°8 de la présentation faite en séance</li> <li>- Besoin de présenter les activités de conservation outremer et les principales données correspondantes</li> <li>- Valoriser l'intérêt de la conservation en matière de développement durable pour les populations locales</li> <li>- Besoin d'un encadré sur la problématique des grands singes, peut-être en lien avec la fragmentation et les IFL</li> <li>- Mentionner les paiements pour services environnementaux, liens à faire avec le chapitre financement</li> <li>- Indiquer que la catégorie 5 est désormais largement recommandée</li> <li>- Souligner les enjeux économiques, notamment vis-à-vis du potentiel touristique</li> <li>- Inclure les séries de conservation dans les concessions de forêts de production et mentionner l'insuffisance des outils existants (liste UICN pour les végétaux ?)</li> </ul>

<p>2.3. Faire face à l'essor de la demande énergétique, alimentaire et minière mondiale</p> <p>2.3.1. <i>L'intensification agricole: une fausse bonne solution ?</i></p> <p>2.3.2. <i>Les risques liés au développement des agro-carburants</i></p> <p>2.3.3. <i>Approche qualitative : quel rôle pour la certification ?</i></p> <p>2.3.4. <i>Vers une maîtrise de la demande</i></p> <p>2.3.5. <i>Maîtriser l'utilisation du bois énergie dans les pays forestiers</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- §2.3.1 Approfondir l'hypothèse Borlaug (papier IDDRI Treyer/Pirard)</li> <li>- §2.3.1 Valoriser et mettre en évidence les liens avec l'économie verte dans l'optique de Rio+20</li> <li>- §2.3.2 et 2.3.5 à regrouper et approfondir. Vision des bioénergies trop réductrice dans un contexte d'essor inéluctable avec le pic pétrolier (alternatives schistes bitumineux et CTL pas meilleures du point de vue écologique). Besoin d'appréhender et de prioriser la variété des ressources, des technologies et des usages, pas seulement les biocarburants pour l'export (2.3.2) et les usages locaux pour la cuisson (2.3.5).</li> <li>- §2.3.2 : Mentionner l'élaboration de critères de durabilité vis-à-vis des objectifs l'UE.</li> <li>- §2.3.3 Aborder la RSE, nuancer les impacts positifs de la certification RSPO</li> <li>- § 2.3.4 : Exploiter les données de l'étude pour la commission européenne qui seront bientôt disponibles.</li> <li>- § 2.3.5 : Mentionner l'efficacité à la cuisson et ouverture sur les forêts sèches.</li> <li>- Traiter du schéma départemental minier pour la Guyane, approuvé en Conseil d'Etat il y a quelques jours. Aborder la filière nickel en Nouvelle Calédonie.</li> </ul>
<p>2.4. Commerce du bois tropical : légalité, durabilité.</p> <p>2.4.1. <i>La portée forcement limitée des instruments de marché</i></p> <p>2.4.2. <i>Défis posés par la mise en œuvre des accords de partenariat volontaires (APV)</i></p> <p>2.4.3. <i>Perspectives apportées par le règlement bois de l'Union européenne (RBUE)</i></p> <p>2.4.4. <i>Légalité et durabilité.</i></p> <p>2.4.5. <i>Quel rôle pour la certification ?</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Références aux limites de FLEGT et « défis de FLEGT » dans le sous-titre inadéquates, surtout en regard du « rôle de la certification ».</li> <li>- Prendre en considération, dans la mesure du possible, les flux de bois de produits transformés</li> <li>- Le financement des APV FLEGT n'est pas garanti. Besoin d'envoyer un signal fort là-dessus</li> <li>- Aborder la complémentarité FLEGT/ REDD+</li> <li>- Nuancer le passage qui plaide pour une reconnaissance des référentiels de certifications dans l'assurance légalité. Passer en revue les référentiels de certification, pas seulement FSC</li> <li>- Mieux séparer les segments information de contexte, appréciation du diagnostic et orientations</li> <li>- Peut-être réordonner : certification, FLEGT, puis perspectives marchés informels et pays émergents.</li> <li>- Besoin d'envoyer un signal fort si le Groupe estime que le plan d'action FLEGT mérite d'être poursuivi – on est au milieu du guet !</li> <li>- Aborder la recommandation sur l'usage du bois dans les marchés publics</li> <li>- Mentionner les complémentarités d'usage entre bois tropicaux et bois tempérés</li> <li>- Evoquer l'étiquetage environnemental des produits bois</li> </ul>
<p>2.5. Investissement pour les forêts tropicales et financement des externalités environnementales</p> <p>2.5.1. <i>Des instruments de financement innovants</i></p> <p>2.5.2. <i>Améliorer l'efficacité des financements</i></p> <p>2.5.3. <i>REDD+ : perspectives, limites et orientations</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vaste sujet difficile à traiter autrement qu'en patchwork (problème similaire durant l'atelier de la conférence)</li> <li>- Rien sur l'investissement privé. Il faut décider rapidement si on abandonne ce sujet pour se concentrer sur les financements publics, ou bien si on cherche des contributions complémentaires qui permettraient une ouverture sur l'économie verte.</li> <li>- Sur l'investissement, besoin de présenter aussi les instruments de maîtrise des risques, etc. Difficulté de financement l'industrialisation de la filière bois en Afrique. Peut-être mettre l'AFD à contribution pour la rédaction ?</li> <li>- La tentative de problématisation en introduction insuffisante</li> <li>- Eviter de mettre dos à dos des instruments qui ne se situent pas au même niveau (GreenChip, REDD+, FEM, Fonds fiduciaires)</li> <li>- Utile de raisonner en grandes masses =&gt; focaliser sur REDD+ et expliquer pourquoi c'est structurant</li> <li>- Intéressant d'évoquer les canaux de financements, mais il faut donner un panorama général avant de zoomer sur certains d'entre eux (FEM, fonds fiduciaires). Certains passages de la note interministérielle pré-conférence peuvent être utilisés.</li> </ul>
<p>2.6. Gouvernance des territoires forestiers, du local au global</p> <p>2.6.1. <i>Gouvernance locale des territoires forestiers</i></p> <p>2.6.2. <i>Gouvernance des forêts à l'échelle régionale : l'exemple de la Comifac et du PFBC</i></p> <p>2.6.3. <i>Gouvernance mondiale des forêts : quels apports d'une Organisation mondiale de l'environnement ?</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Problématique des PFNL valorisés par des acteurs asiatiques – besoin de renforcer les capacités pour assurer une appropriation du potentiel commercial</li> <li>- Besoin d'un paragraphe ou deux en tête pour expliquer le terme « gouvernance »</li> <li>- Texte PFBC/COMIFAC à revoir à l'issue de la réunion du PFBC fin février</li> <li>- Modérer le texte sur les faiblesses de la COMIFAC</li> <li>- Besoin d'un encadré sur l'initiative des 3 bassins</li> <li>- Introduire brièvement le concept d'OME</li> <li>- Traiter du problème de la fragmentation des instances internationales traitant de forêts tropicales</li> <li>- Mentionner l'OIBT et peut-être l'ATIBT</li> </ul>

	<p>2.7. Recherche et amélioration des connaissances</p> <p>2.7.1. <i>Permettre aux acteurs des pays tropicaux d'accéder aux connaissances</i></p> <p>2.7.2. <i>Mieux diffuser les préconisations de recherche auprès des décideurs</i></p> <p>2.7.3. <i>Renforcer les programmes de recherche en évaluation, notamment sur les composantes environnementales et sociales de la gestion durable des forêts</i></p>	<p>(Chapitre non examiné par manque de temps)</p>
--	---	---

## Annexe 2 : Liste des participants

<b>Nom</b>	<b>Organisation</b>
<b>Guillaume Ernst</b>	AFD
<b>Sylvie Oktar</b>	AFD
<b>Valérie Reboud</b>	AFD
<b>Denis Loyer</b>	ATIBT
<b>Marine Leblanc</b>	ATIBT
<b>Aurore Viard-Crétat</b>	Centre Alexandre Koyré
<b>Stéphane Guéneau</b>	CIRAD
<b>Jack Plaisir</b>	Délégation générale à l'outre-mer
<b>Daisy TARRIER</b>	Envol Vert
<b>Eglantine Goux</b>	FNE
<b>Marie Vallée</b>	FSC France
<b>Viviane Appora</b>	GIP-Ecofor
<b>Frédéric Castell</b>	GRET
<b>Murielle Trouillet</b>	MAAPRAT
<b>Jean-Luc Guitton</b>	MAAPRAT SDFB
<b>Jonathan Saulnier</b>	MAAPRAT SDFB
<b>Julien Massetti</b>	MAAPRAT SDFB
<b>Murielle Trouillet</b>	MAAPRAT SDBE
<b>Cyril Loisel</b>	MAEE BPM
<b>Marcel Jouve</b>	MAEE BPM
<b>Jean-Paul Torre</b>	MEDDTL DEB
<b>Jose Ruiz</b>	MEDDTL DEB
<b>Olivier Souleres</b>	ONF
<b>Justin Eyaan</b>	Transa